

Rapports en retard et RO disparus... le cas du SDAO

Hélène Dulauroy-Lynch

Mardi 9 juin 2020

1- Contexte

- Départ du chef de service de 2009 à juin 2014.
- Novembre 2014, arrivée d'Hélène Dulauroy-Lynch : à cette date, 1 rapport de fouille seulement a été rendu par le Sdao.
- Restent 7 rapports de fouilles à rendre, plus ou moins en retard. En 2015 et en 2017, le SDAO réalise 2 autres fouilles.

La difficulté repose dans le fait que les responsables d'opérations ne sont plus au service :

- Un RO **est parti** et personne ne parvient à le joindre (2 rapports). Il a sans doute de la doc avec lui pour Beauvais car il y a des lacunes.
- Un autre **est décédée** en 2014 (2 rapports)
- Un autre **a quitté le service** pour celui de Seine St Denis (1 rapport)

Or en 2013 et 2014, le SDAO a réalisé une fouille avec l'Inrap (RO Inrap) qui exige de très gros moyens (Passel, enceinte néolithique)

Seules les opérations de Chiry 2013, Plailly et de Lévigney 2015 bénéficient encore de leur RO.

2-Les rapports en retard....et le traitement d'archives de RO disparus

Ainsi en 2014 :

- 2 RO pour 4 opérations ne peuvent plus faire leur rapport ;
- 1 RO est pris en Seine St Denis ;
- l'essentiel des moyens du service sont dédiés à la fouille néolithique de Passel ;
- de nombreuses études n'ont pas été faites : rattrapage de 2015 à 2019.



D'un point de vue administratif, **les responsabilités d'opérations sont réattribuées à des RO présents**

- Chiry 2012
- Lévignen 2012
- Bresles 2011 : n'est pas réattribuée, mais c'est un RO différent qui doit en faire le rapport.

Ces 2 agents sont contraints de ne pas trop « sortir » voire plus du tout (2018-2019).

Les autres opérations en souffrance gardent leurs RO :

- Passel 2011 : le RO rendra son rapport avec l'aide d'un autre RO
- la fouille de Beauvais n'est pas réattribuée ; c'est la dernière priorité et on étudie la meilleure manière de rendre un rapport correct malgré des handicaps (partie 2)

CONSEQUENCE : en 2017 lors de la demande d'habilitation, le SDAO **perd l'habilitation pour les fouilles.**

Des rapports enfin rendus

- Plailly en juin 2016
- Bresles : septembre 2019
- Lévignen 2012 : février 2020
- Chiry 2012 : juin 2020



A venir...

- Passel 2011 : automne 2020
- Lévignen 2015 : fin 2020
- Chiry 2013 : fin 2020
- Beauvais : that is the question...

Lévignen 2015



Passel 2011



Chiry 2013



Les conséquences sur le service :

- baisse de son activité :
 - moins de diag,
 - et surtout plus de fouille,
 - médiation,
 - recherche et publications ;
- stress ;
- RO « punis » qui ne peuvent plus « sortir » ;
- budget accaparé par ces opérations en souffrance ;
- complexité à traiter des données de fouille qu'on n'a pas dirigé soi-même (lacunes, erreurs).

=> Mais qui blâmer, sans que cela ne se retourne contre le service et ses agents ?

3-Le cas de la fouille du Palais épiscopal de Beauvais : à la recherches des archives et du RO disparus



Présentation du site

Contexte

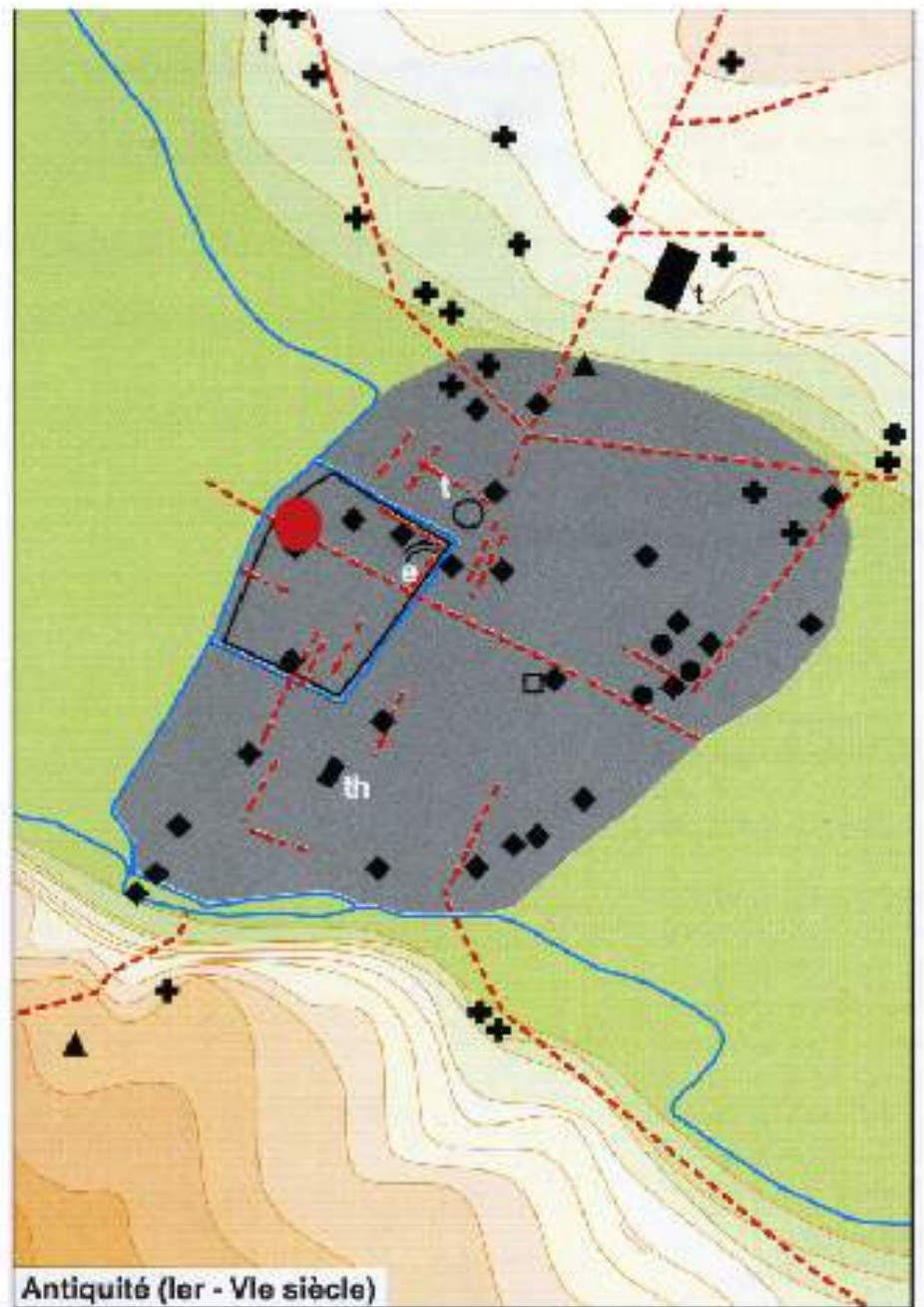
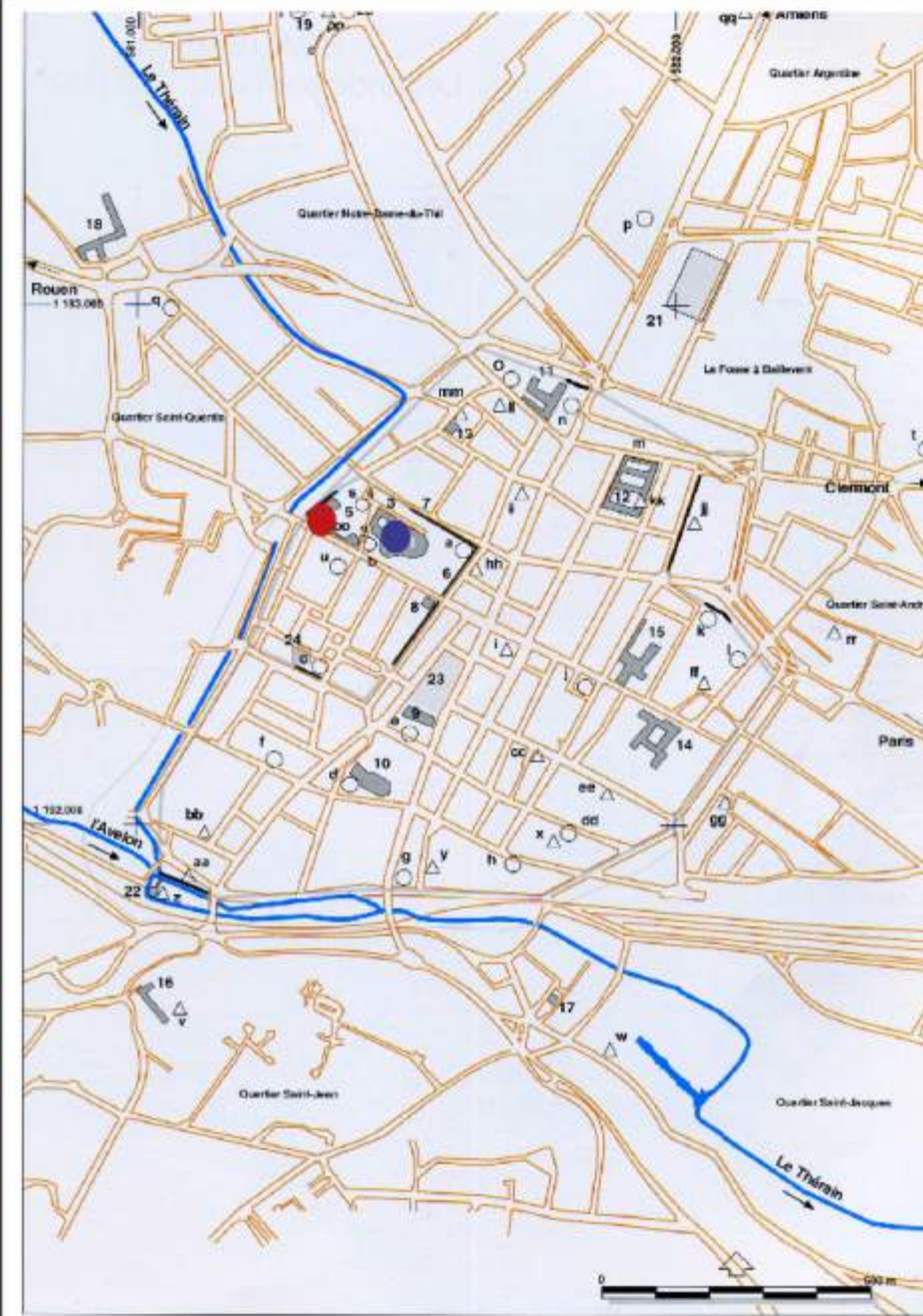
-en préalable au réaménagement global du musée départemental de l'Oise, une fouille préventive a été prescrite par les services de l'Etat à l'emplacement de l'ancienne basse-cour.

D'une surface d'environ 500 m², cette fouille a débuté le 14 septembre 2009 et s'est achevée le 30 juin 2010.

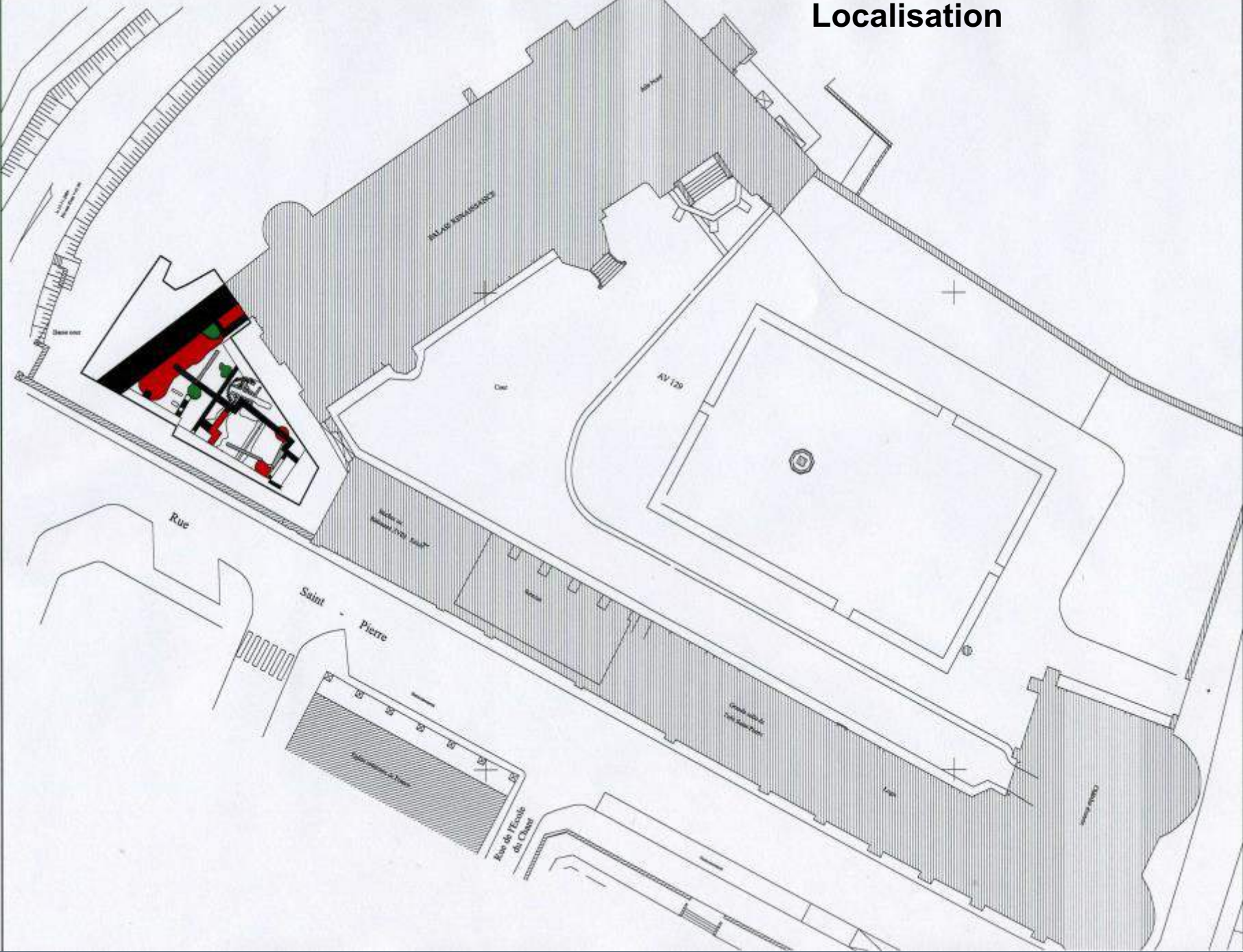
-Des habitats Gallo-romains privilégiés, le rempart du Bas Empire, des structures variées de l'époque médiévale dont un four à cloche ont été mis au jour.



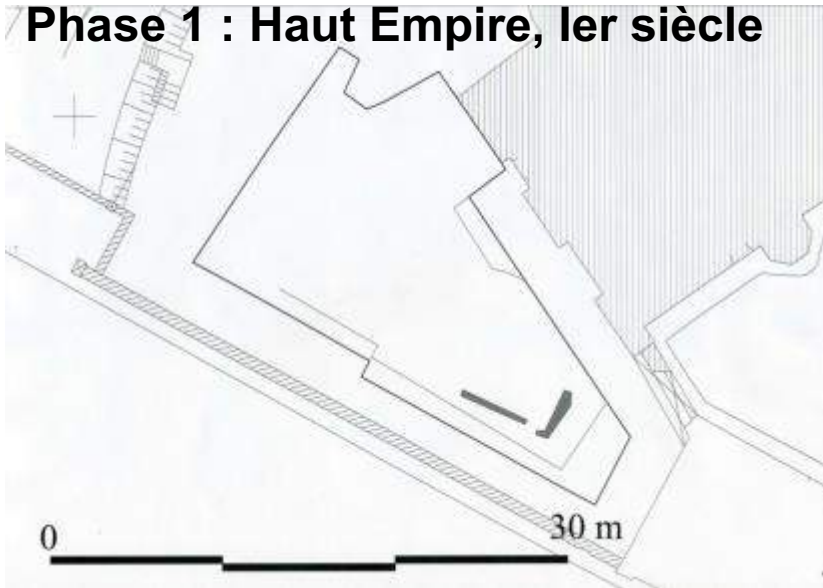
Localisation et contexte archéologique



Localisation

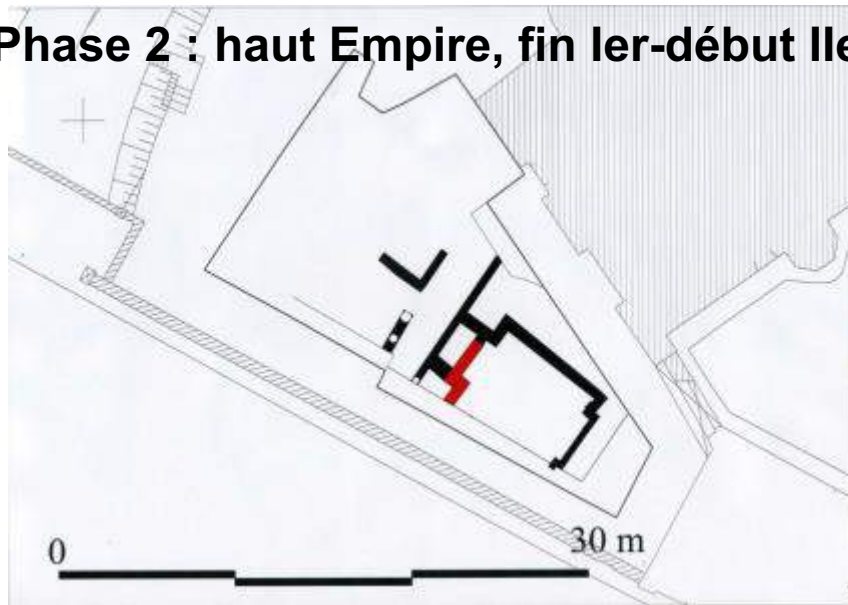


Phase 1 : Haut Empire, 1er siècle



Deux lambeaux de mur du
courant du 1^{er} siècle
Pas de mobilier associé

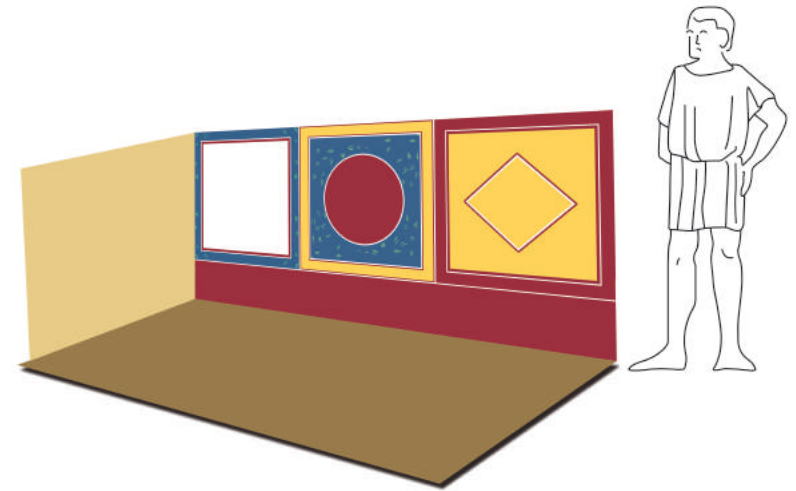
Phase 2 : haut Empire, fin Ier-début IIe



Lors des phases 2 et 3 : réaménagement complet de la zone.

- Les murs de la phase 1 sont dérasés et les nouvelles constructions ont une autre orientation ;
- des pièces appartenant à une ou plusieurs maisons ou un bâtiment public.

Phase 2 : Bas-Empire



Peinture murale de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s

2,50 m de longueur pour une hauteur conservée de 0,80 m.

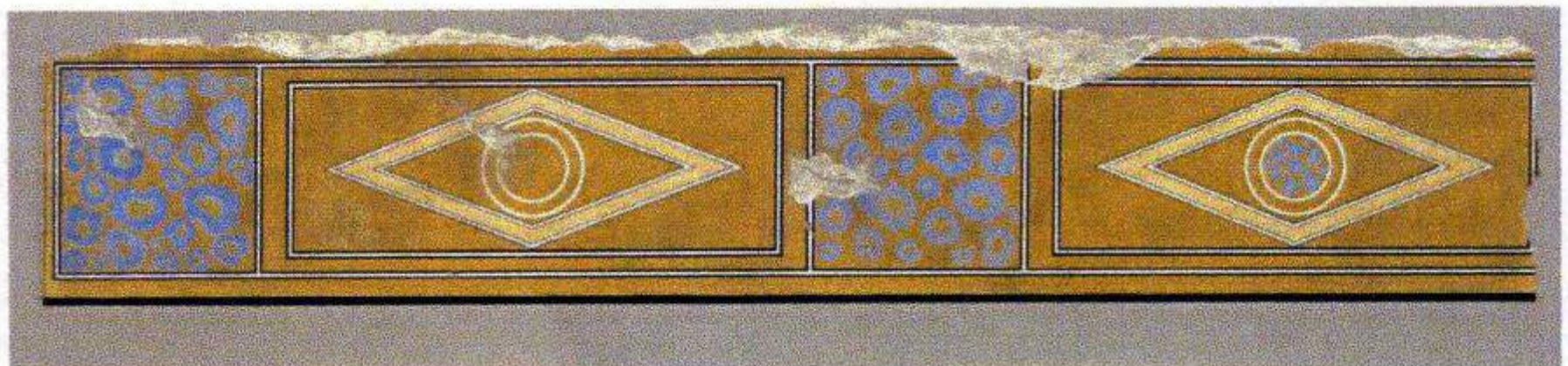
Etude et restauration terminées en 2020 par le CEPMR

Phase 3 : Haut-Empire, Ile-début IIIe



Incendiée dans le courant du III^e s., cette peinture fait encore 3,80 m de longueur pour une hauteur conservée d'environ 0,70 m.

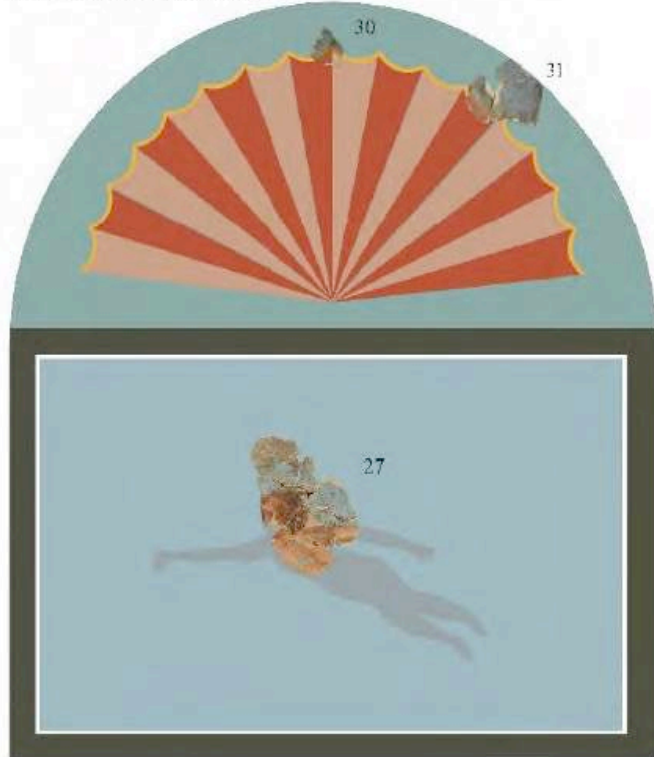
Fortement endommagée : un facsimilé a été réalisé (visible à Clermont).



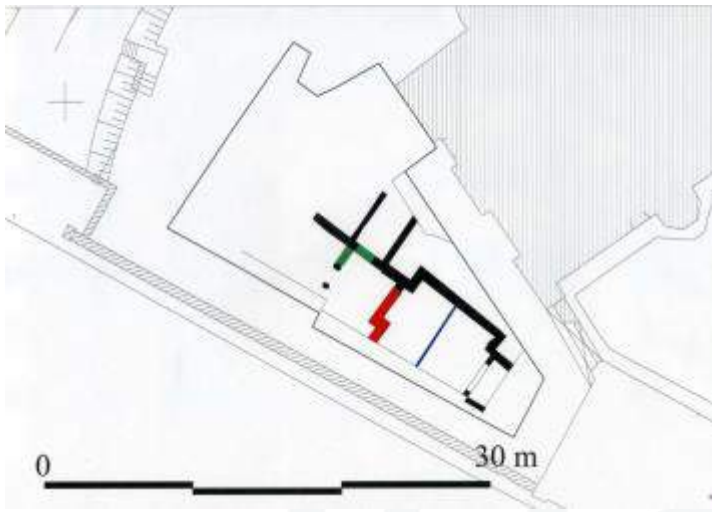
Phase 3 : Haut-Empire, Ile-début IIIe



Beauvais, ancien Palais Episcopal.
Restitution partielle de la niche.

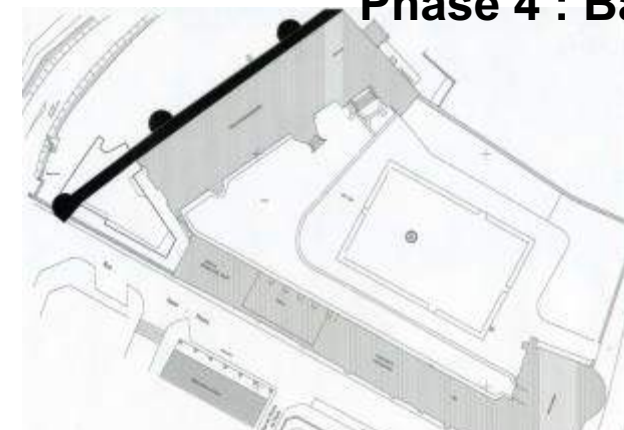


0 50 cm
Infographie: J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016



Un hypocauste (*praefurnium*) :
Le mur d'entrée de la pièce de service est doté d'une porte à double battant d'une largeur totale de 2,20 m où un gond inférieur de l'une des deux portes a été retrouvé encore en place

Phase 4 : Bas-Empire

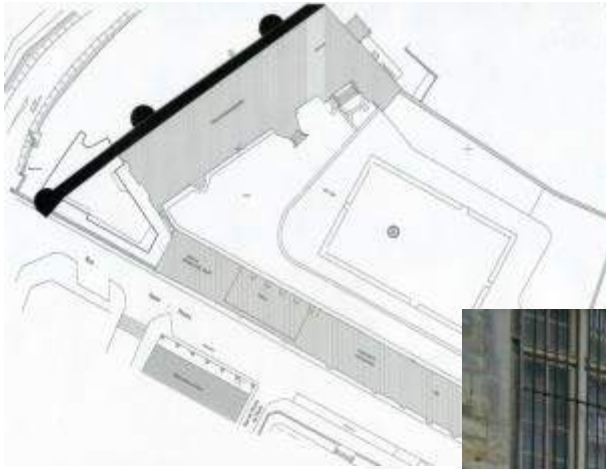


Au milieu du III^e s. : incendie. Par la suite, aucun bâtiment n'a été reconstruit. Construction du rempart gallo-romain sur les niveaux d'incendie

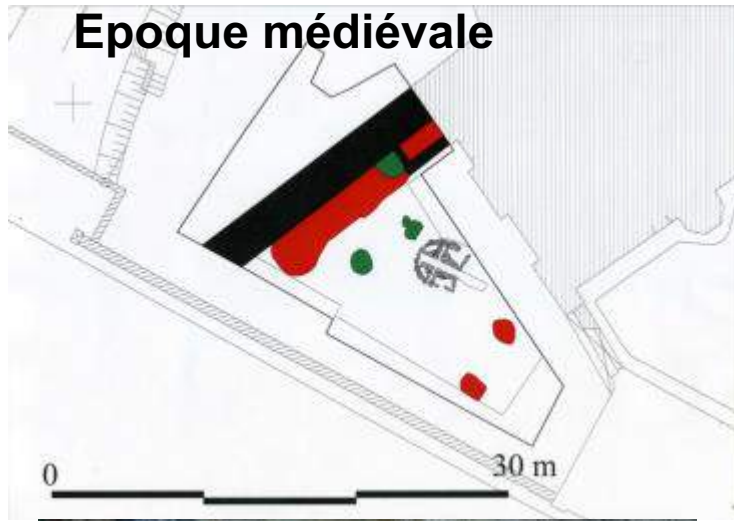
Dérasé très certainement dans le courant du XII^e s., au moment de la construction du palais épiscopal, ce mur sert de fondations au mur gouttereau nord du palais épiscopal.

Phase 4 : Bas-Empire

Dérasé très certainement dans le courant du XII^e s., au moment de la construction du palais épiscopal, ce mur sert de fondations au mur gouttereau nord du palais épiscopal.



Epoque médiévale



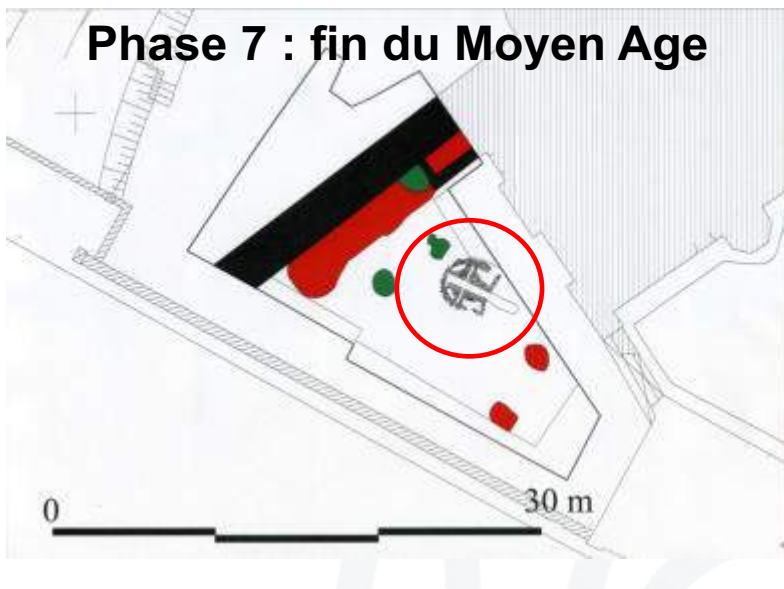
Phase 5 : Haut-Moyen Âge : la parcelle ne montre pas de signe d'occupation. Cour?
Jardins?

Phase 6 : Moyen-Age central :

- X^e-XI^e s. indices d'occupations réapparaissent : fosses-dépotoirs et latrines mais pas de constructions en dur.
- Des latrines, abandonnées dans le courant du XIII^e s., ont été construites en appui intérieur contre l'ancien rempart gallo-romain. La taille de ces latrines montre qu'elles ont servi pour l'ensemble des ecclésiastiques du palais épiscopal.



Phase 7 : fin du Moyen Age

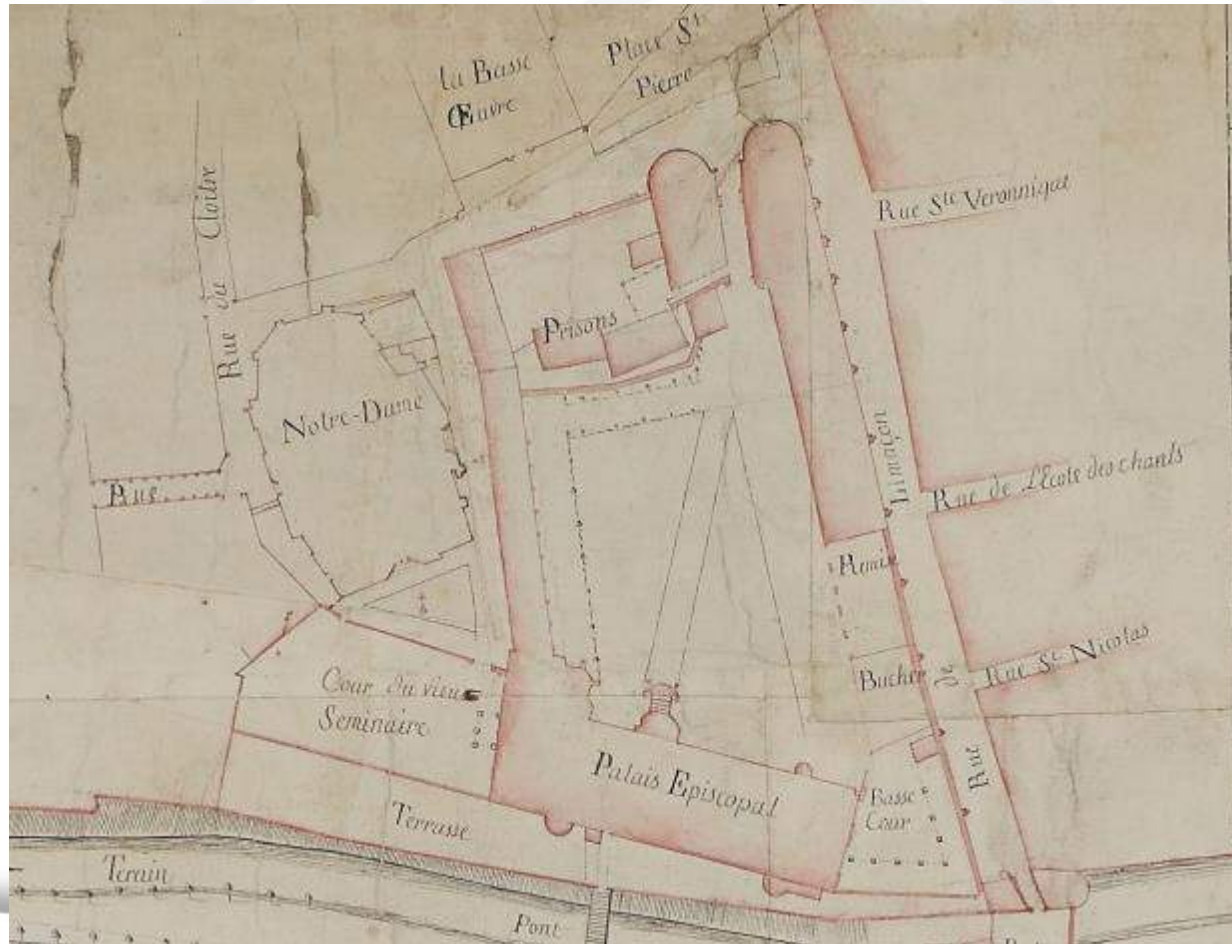


Four à cloche XIIIe-XIVe
3 cloches auraient été coulées
Études en cours

Questions : espaces de basse cour? Jardin? Annexes?

Phase 8 : époque moderne

Reconsidérer cette occupation au regard des archives très nombreuses et des archives de fouille.



Phase 9 : époque contemporaine

idem

Etat des lieux : archives de fouille et post-fouille

Etat des lieux en 2014 :

- numérisation des inventaires partielles ;
- études de céramique gallo-romaine et numismatique faites ;
- restauration des objets en métal ;
- plans partiellement traités et phasés ;
- DAO terminée.

Le travail accompli entre 2014 et 2020 :

- 2016-2020 : étude et restauration peintures murales (90 960 euros sur 4 ans) ;
- 2018-2020 : études lancées et partiellement terminées : céramique médiévale et moderne, carpologie, archéozoologie, métal, four à cloche, TCA, verre (56 287 euros en 2019 et 2020) ;
- 2019-2020 : études architecturale et historique du complexe épiscopal (en cours).

Les difficultés rencontrées

- inventaire Us/faits numérique existe mais **les fiches de terrain manquent** ;
- plan de masse : traitement pas terminé ; **éléments de bases manquent** : un énorme travail de topo reste à faire ;
- pas de carnet de fouille** et...on n'a pas de traces des réflexions personnelles du RO qui reste injoignable ;
- possibilité que des informations importantes manquent sans que nous le sachions ;
- on remarque que le RO avait déjà assez finement compris le phasage et l'évolution du site à l'époque GR, mais les éléments sont beaucoup moins aboutis pour les périodes suivantes, or le mobilier est abondant et les liens avec l'histoire du palais vont être compliqués à faire mais pourtant indispensables...**redécoupage des phases médiévales, quid des époques modernes et contemporaines?**

⇒ **Un très gros travail reste à faire :**

- problème de temps...
- qui va le faire?

4-Questions soumises à la discussion...

1-Comment gérer la disparition (décès) d'un RO ou la disparition volontaires (injoignable, ayant quitté l'archéologie) d'un autre RO ?

2-Comment faire si le RO est dans une autre collectivité et que cette dernière rechigne à le « libérer » un peu ?

3-Comment un service peut encaisser une telle situation qui retombe sur d'autres RO et sur l'ensemble du service ?

4-Problème de la sévérité des SRA/CTRA par rapport à la tolérance passée...

5-Comment faire un rapport le plus complet possible **si de la documentation manque** et comment le faire comprendre à la CTRA afin qu'elle ne massacre pas le RO qui a bien voulu reprendre le dossier (et qui pourrait écoper d'un mauvais avis CTRA...)

6-spécificité des fouilles urbaines où le risque d'informations disparues est sans doute plus important (complexité stratigraphiques, couches non relevées).